



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Personnes agees

Question écrite n° 49823

Texte de la question

M. Charles Cova souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur l'utilisation de véhicules automobiles par des personnes âgées. Certaines d'entre elles ont, en effet, leur permis de conduire depuis plusieurs dizaines d'années, d'autres connaissent des problèmes de santé. Il conviendrait, alors, parce que la réglementation et le code de la route ont évolué, de faire passer des tests de connaissances aux personnes âgées de plus de soixante-quinze ans. Il ne serait pas inutile, en outre, de leur faire passer une visite médicale afin d'apprécier leur aptitude à conduire. Sur cette question il souhaiterait connaître son sentiment et ses intentions.

Données clés

Auteur : [M. Cova Charles](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49823

Rubrique : Permis de conduire

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1480